



République Française

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 021-212105779-20260323-2026012AB-AI



COMMUNE DE SAINT-USAGE

ARRETE MUNICIPAL n° 2026/012

Délégation de signature des récépissés de dépôt de demande d'autorisation de droit des sols – Monsieur Lilian DE SOUSA

Nous, maire de la commune de SAINT-USAGE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2122-19, R2122-8 et R2122-10 ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment son article L423-1 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-010 du 23 mars 2026 portant élection du Maire;

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne marche des services de procéder à une délégation de signature des récépissés de dépôt de demande d'autorisation de droit des sols;
Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service de l'urbanisme, il est nécessaire de prévoir une délégation à Monsieur Lilian DE SOUSA, agent titulaire, secrétaire général ;

ARRETONS

Article 1^{er} : Monsieur Lilian DE SOUSA, agent titulaire exerçant l'emploi permanent de secrétaire général, né le 28 août 1994, est délégué pour une durée indéterminée sous notre surveillance et notre responsabilité, pour instruire les dossiers d'autorisation de droit des sols, et pour délivrer le récépissé de dépôt de cette autorisation.

Article 2 : Le Secrétaire général est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Article 3 : Le présent arrêté sera publié, et transmis au contrôle de légalité et au Procureur près le tribunal judiciaire du ressort de la commune. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif (22 rue d'Assas – 21000 DIJON) dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- au Président du Centre de gestion
- au Contrôle de légalité

Notifiée à l'agent, le 23 mars 2026

Fait à Saint-Usage, le 23 mars 2026



Le Maire,
Rachid BOULAHYA

Nomenclature arrêtée : 5.5 Délégations de signature